



# COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

## Douzième session

**Incheon (République de Corée), 5-11 avril 2017**

**Mobilisation de ressources 2016 du Secrétariat de la CIPV**

**Point 15.3 de l'ordre du jour**

**Document élaboré par le Secrétariat de la CIPV**

1. Le présent document a pour objet de faire le point sur les activités de mobilisation de ressources menées par le Secrétariat de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) en 2016, ainsi que sur les résultats obtenus en la matière. Ces activités ont été conduites sous la houlette du groupe de travail chargé de la mobilisation de ressources du Secrétariat de la CIPV (le groupe de travail), créé en 2015 par le Secrétariat.
2. En 2016, le groupe de travail s'est réuni à douze reprises afin de planifier, de rendre opérationnelles et de mettre en œuvre des activités de mobilisation de ressources visant à aider le Secrétaire à assurer un financement durable et suffisant qui permette d'atteindre les objectifs stratégiques de la CIPV.
3. Début 2016, le Secrétariat de la CIPV a planifié l'utilisation de ses ressources financières pour l'année et a entrepris une analyse approfondie des défis auxquels il faisait face en matière de mobilisation de fonds et de ressources. L'analyse a montré que le Secrétariat avait besoin de toute urgence d'un appui financier à court et à long termes pour pouvoir mener à bien les tâches qui lui étaient confiées par la Commission des mesures phytosanitaires (CMP). Le Secrétariat a ensuite présenté le budget 2016, le rapport financier 2015 et les perspectives de mobilisation de ressources lors de la onzième session de la CMP, et a informé le Bureau et le Comité financier de la situation financière délicate du Secrétariat à chacune de leurs réunions.
4. S'agissant de la question d'un financement durable, d'importantes avancées ont été obtenues en 2016 en termes de propositions et de mécanismes. Tout d'abord, à la onzième session de la CMP, le Secrétaire de la CIPV a exhorté les Parties contractantes à continuer d'appuyer le programme de travail

*Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).*

de la CIPV. Plus tard au cours de l'année, en collaboration avec le Bureau et avec le Comité financier, le Secrétariat a élaboré une proposition de financement durable. En octobre 2016, le Groupe de la planification stratégique s'est dit favorable à la proposition relative à un financement durable, qui comportait deux options bien définies: des contributions ordinaires volontaires et le système de répartition. La CMP poursuivra l'examen de ces deux options à sa douzième session (voir le document 26\_CPM\_April\_2017 sur le financement durable).

5. En ce qui concerne le Fonds fiduciaire multidonateurs de la CIPV (le Fonds fiduciaire), certaines Parties contractantes l'ont fortement soutenu et le Secrétariat a communiqué directement avec de nombreux donateurs, notamment l'Australie, le Canada, les États-Unis d'Amérique, la France, le Japon, la Nouvelle-Zélande, la République de Corée et la Suisse. Par rapport à 2015, les contributions au Fonds fiduciaire multidonateurs ont augmenté de 42 pour cent (pour atteindre 665 055 USD); ces contributions proviennent principalement de l'Australie, des États-Unis d'Amérique (Organisation nord-américaine pour la protection des plantes), de la France, de la Nouvelle-Zélande et de la République de Corée.

6. S'agissant des projets de la CIPV, le Secrétariat a géré quatre projets, à savoir: un projet de l'Union européenne (UE) relatif au Système d'examen et de soutien de la mise en œuvre de la CIPV (IRSS) (allocation de 265 000 USD en 2016), un projet de l'UE à l'appui des déplacements de participants de pays en développement aux réunions de la CIPV (allocation de 273 000 USD en 2016), un projet suisse relatif à l'IRSS (allocation de 113 000 USD en 2016) et une formation de formateurs à l'outil ECP (évaluation des capacités phytosanitaires) dans le cadre du Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (allocation de 244 000 USD en 2016). Le Secrétariat a aussi communiqué de manière directe avec de nombreux donateurs comme le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF), l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), la Commission européenne et la Banque mondiale, ainsi qu'avec la Chine et un donateur potentiel, le Brésil. Grâce à ces initiatives, le projet STDF sur la formation de formateurs à l'outil ECP a été prolongé jusqu'en septembre 2017, un nouveau projet de l'UE a été signé (900 000 EUR), un nouveau projet STDF sur ePhyto a été signé (1,12 million d'USD) et un projet chinois a été lancé dans le cadre du Programme de coopération Sud-Sud FAO-Chine (2 millions d'USD). Le montant total des projets financés en 2016 s'élève à 4,074 millions d'USD.

7. En ce qui concerne les contributions en nature, le Secrétariat de la CIPV a reçu des contributions non financières équivalant à environ 700 000 USD, pour l'organisation de réunions, de voyages d'étude, de travaux d'experts, de formations et d'autres activités similaires. Les principaux contributeurs ont été le Canada, la Chine, le Costa Rica, les États-Unis d'Amérique, la France, la Nouvelle-Zélande et la République de Corée, ainsi que le Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM), le Bureau régional de la FAO pour l'Europe et l'Asie centrale et l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA). On trouvera le détail des contributions en nature dans le Rapport financier 2016 du Secrétariat de la CIPV (document 27\_CPM\_April\_2017).

8. En 2017, le groupe de travail pour la mobilisation des ressources est prêt à jouer un rôle encore plus grand en faveur de la mobilisation de ressources, en redoublant d'efforts en la matière. Il continuera à faire rapport aux organes directeurs de la CIPV sur la situation financière du Secrétariat et soutiendra l'initiative relative au financement durable à la douzième session de la CMP. Il continuera aussi à communiquer activement avec les donateurs du Fonds fiduciaire, en particulier avec l'Allemagne, l'Australie, le Canada, les États-Unis d'Amérique, la France, le Japon, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la République de Corée, la Suède et la Suisse; certains d'entre eux ont déjà fait des promesses de contributions fermes pour 2017, comme le Canada (205 000 USD). Le groupe de travail veillera à ce que les projets de la CIPV soient axés sur la prolongation du projet de l'UE relatif à l'IRSS et sur la mise en œuvre des projets signés en 2016. Il continuera à coopérer avec les donateurs habituels et renforcera les contributions en nature en visant des donateurs non habituels du groupe des BRICS, comme le Brésil, l'Inde et la Russie.

9. La CMP est invitée à:

- 1) *noter* les activités de mobilisation des ressources menées par le Secrétariat de la CIPV en 2016 et les résultats obtenus dans ce domaine;
- 2) *encourager* les Parties contractantes à apporter un concours permanent au programme de travail de la CIPV.